

Chambéry, 12 juillet 1408. Original et expédition authentique sur parchemin jadis scellés. — Autres lettres de sauvegarde de Philippe et Philibert, ducs de Savoie, pour les mêmes, 16 février 1497 et 14 mars 1502. Deux pièces authentiques sur parchemin jadis scellées.

4° Priviléges par Amédé VIII, comte de Savoie aux mêmes, 12 juillet 1408. Original jadis scellé de l'une des pièces inscrites sous le n° 2. — Confirmation desdits priviléges par Louis I<sup>er</sup> et Charles ducs de Savoie, 3 novembre 1445 et 6 juin 1534. Expéditions originales sur parchemin jadis scellées.

5° Concordat entre les Célestins de France et d'Italie pour l'élection d'un provincial en France, 27 octobre 1418. Acte en vidimus scellé de la bulle de plomb de G. évêque d'Avignon. Monogrammes d'Eléazar de Maflesio et Raoul Duchemin, notaires de la cour épiscopale d'Avignon. — Copie de la précédente jadis scellée.

6° Autre concordat entre les mêmes touchant les chapitres généraux, etc. 2 septembre 1424. Original jadis scellé. Signe du notaire Nicolas Petrucii Tangredi de Sulmona.

7° Donation par les Célestins à Amédée VIII, duc de Savoie, de leur part dans la succession d'Odon de Tournon, 3 juin 1426. Original parchemin jadis scellé.

8° Don par Amédée VIII, duc de Savoie, aux Célestins de Lyon d'une pension de 50 florins sur le lac d'Esches (les Echets, commune de Miribel, Ain). Chambéry, 3 juin 1426. Expédition authentique jadis scellée. — Confirmation de ladite pension par Charles de Savoie, 20 décembre 1531. Avec l'acte d'enregistrement à la Chambre des comptes de Savoie. Chambéry, 19 janvier 1532. Deux pièces originales sur parchemin, dont l'une est encore scellée et l'autre